



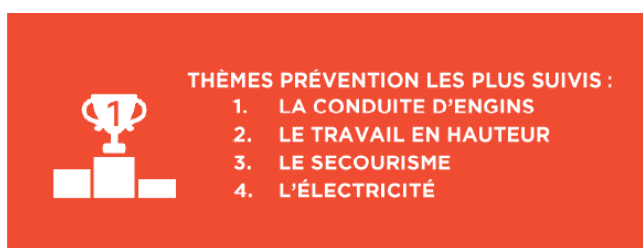
Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Formation / #Prévention / #Baromètre / @capeb_fr / @preventionbtp / @CNATPnationale / #IRISST

Observatoire des formations à la prévention des entreprises artisanales du BTP - 5^e édition

La formation à la prévention progresse en 2016 et est le premier domaine de formations dans l'artisanat du BTP

Paris, le 27 juin 2018 - La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes ([CNATP](#)), l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail ([IRIS-ST](#)) et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics ([OPPBTB](#)) dévoilent les résultats de la cinquième édition de l'Observatoire national des formations à la prévention suivies dans les entreprises artisanales du BTP. Dans un contexte de légère baisse de la formation continue dans l'artisanat du BTP, cette nouvelle édition révèle qu'en 2016, une formation sur deux est liée à la prévention (49%) et majoritairement à la conduite d'engins, au travail en hauteur, au secourisme et à l'électricité. Si ces chiffres sont encourageants, l'observatoire révèle aussi une relative inadéquation entre les formations suivies et les accidents du travail/maladies professionnelles ainsi qu'une disparité toujours trop importante entre salariés et chefs d'entreprise, 16% d'entre eux seulement ayant suivi une formation à la prévention en 2016.



Formation dans les entreprises artisanales du BTP : la prévention et la gestion poursuivent leur progression

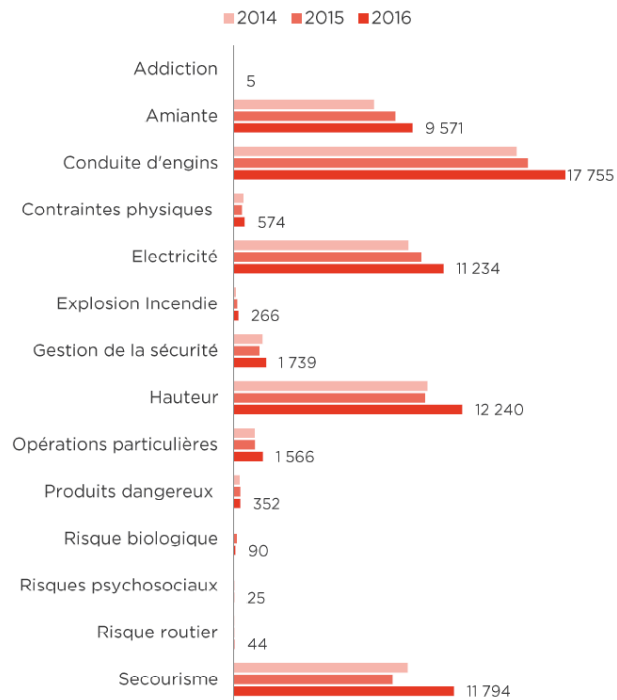
La prévention, 1^{er} domaine des formations suivies - Avec 67 255 actifs formés en 2016, les formations à la prévention repassent en première place avec 49% des formations suivies (contre 41% en 2015). Accusant une baisse, les formations techniques occupent la deuxième place du podium (38% des formations). Les formations à la gestion progressent également par rapport à 2015 et se classent en 3^e position (13% des formations suivies).

Léger recul de la formation continue dans l'artisanat du BTP - La formation continue dans l'artisanat du BTP connaît une légère baisse par rapport à 2015. Ce recul s'explique par une baisse de

fréquentation des formations techniques, avec notamment une diminution des formations qui permettent d'obtenir une qualification RGE.

La prévention : un suivi des formations en hausse pour la majorité des métiers du BTP malgré des disparités encore présentes

Des disparités entre les chefs d'entreprise et les salariés - Les chefs d'entreprise artisanale du BTP privilégient les formations techniques (78%) aux formations à la prévention (16%). **Les salariés, quant à eux, suivent davantage les formations à la prévention (57%) que les formations techniques (28%).** Ceci s'explique, selon toutes vraisemblances, par l'obligation générale de formation à la sécurité des salariés par les chefs d'entreprise.



En 2016, on constate une forte progression des formations liées au secourisme - Ces dernières enregistrent, en effet, une **progression de 39%, soit 11 794 formations en 2016.** Elles se placent en 2^e position, après les formations à la conduite d'engins (26%, soit 17 755 stagiaires en 2016). Les formations travail en hauteur (+19%), conduite d'engins (+13%), électricité (+12%) et amiante (+11%) connaissent également une hausse par rapport à 2015. Les formations relatives aux contraintes physiques, à la gestion de sécurité ou encore aux explosions et incendies quant à elles se stabilisent.

Une cohérence à renforcer entre les formations sécurité suivies et les accidents du travail/maladies professionnelles - Malgré des chiffres encourageants en matière de suivi des formations sécurité, l'observatoire révèle un écart significatif entre la principale cause des accidents du travail et maladies professionnelles, et les thématiques suivies par les professionnels. Des chiffres à déplorer car les contraintes physiques représentent, par exemple, un enjeu majeur pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers. Rappelons, en effet, que les manutentions manuelles représentent la première cause d'accidents du travail et les TMS constituent la 1^{re} cause de maladies professionnelles pour l'ensemble des métiers du BTP.

De fortes disparités hommes-femmes et en termes d'âge - L'observatoire révèle que **98% des stagiaires formés à la prévention sont des hommes.** Les femmes, qui représentent pourtant **8% des actifs du BTP, sont sous-représentées dans les formations à la prévention (2%)** et ce, malgré une féminisation progressive des métiers.

Comme les années précédentes, **les stagiaires âgés de 20 à 40 ans restent les plus impliqués dans les formations à la prévention (61%).** A l'inverse la tranche d'âge « 51 ans et plus » présente un écart négatif important par rapport à sa valeur de référence (14% de présence aux formations alors qu'ils représentent 28% des actifs du BTP).

Un suivi des formations à la prévention en hausse pour la majorité des métiers du BTP - Les métiers du plâtre et de l'isolation (+32%), des travaux publics (+26%) et de l'électricité (+21%) enregistrent la plus forte augmentation. **Les charpentiers-menuisiers-agenceurs, couvreurs-plombiers-chauffagistes, électriciens et les métiers des travaux publics figurent parmi les métiers les plus**

représentés dans les formations à la prévention au regard de leur effectif de référence. Cela s'explique en partie par les risques inhérents à ces métiers et aux formations obligatoires nécessaires à l'activité de l'entreprise (habilitation électrique, autorisation de conduite d'engins, attestation de compétence pour l'utilisation d'échafaudages...).

Des disparités régionales qui perdurent - En 2016, les régions Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie et Bretagne se démarquent et figurent parmi les régions les plus dynamiques. À contrario, et comme en 2015, l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Nouvelle Aquitaine montrent un dynamisme moins important.

Des leviers d'action identifiés pour améliorer le suivi et l'impact des formations à la prévention

Comme pour les éditions précédentes, les travaux de l'Observatoire ont permis d'identifier ou de valider plusieurs actions afin d'améliorer le suivi et l'impact des formations auprès des artisans du BTP :

- Permettre aux chefs d'entreprise de mieux suivre les formations à la prévention en déployant des actions de promotion ciblée, avec une approche positive valorisant la prévention comme un levier de performance de l'entreprise et intégrant les compétences métiers.
- Développer les formations numériques et supports digitaux qui permettront aux participants de se former à leur rythme et aux entreprises de gagner du temps.
- Faciliter l'accès aux formations en les organisant au plus près des entreprises (en CAPEB départementales par exemple) avec des horaires adaptés.
- Identifier les thèmes de prévention à mettre en avant auprès des entreprises, à savoir : les contraintes physiques, les chutes de hauteur, les produits dangereux.

Patrick Liébus, président de la CAPEB et de l'IRIS-ST, commente : « Cette nouvelle édition de l'Observatoire des formations à la prévention permet d'identifier très clairement le manque crucial de suivi de formations à la prévention par les chefs d'entreprises et conjoints non-salariés. En effet, ils sont beaucoup moins nombreux que les salariés à se former à la prévention, alors que la sécurité des artisans est primordiale dans nos métiers. Nous devons donc créer les conditions favorables pour que les chefs d'entreprise n'arbitrent plus entre compétences techniques et sécurité. Enfin, la promotion des formations relatives aux manutentions manuelles doit être une de nos priorités alors que les mauvais gestes sont la cause d'un accident sur deux dans le BTP. »

Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTP, commente : « La CAPEB, la CNATP, l'IRIS-ST et l'OPPBTP travaillent de concert depuis plusieurs années notamment pour promouvoir la formation auprès des entreprises artisanales. Cette nouvelle étude est encourageante puisque les indicateurs 2016 sont en hausse par rapport à 2015, cependant la formation des chefs d'entreprise reste encore insuffisante. Nous devons poursuivre nos efforts pour donner envie aux chefs d'entreprises de se former, développer des messages positifs valorisant les effets induits, plus particulièrement dans les entreprises artisanales. Les technologies digitales permettront sans aucun doute d'augmenter considérablement l'impact des messages de promotion en touchant de façon rapide, simple et efficace les chefs d'entreprises. »

Françoise Despret, Présidente de la CNATP, commente : « Ces nouveaux résultats de l'Observatoire des formations à la prévention montrent que les chefs d'entreprise privilégient les formations techniques pour eux et les formations à la prévention pour leurs salariés. Ceci montre une attention forte aux enjeux de la prévention des artisans pour leur équipe. C'est un enjeu fort pour nos organisations professionnelles que de poursuivre l'effort

de sensibilisation de nos collègues concernant leur sécurité et d'accompagnement pour mieux se former à la prévention. »

✓ **Télécharger la nouvelle note de synthèse de l'Observatoire (faits marquants de l'année 2016) : [ici](#)**

Cartographier la prévention des risques professionnels pour mieux agir

À travers la production d'une note de synthèse annuelle, l'Observatoire des formations de la prévention permet de suivre les évolutions statistiques par métier, par risque, par profil de stagiaire ou encore par région. Ces indicateurs sont essentiels pour identifier les actions prioritaires à mener pour développer une culture de prévention au sein des entreprises artisanales.

Périodicité :

La périodicité est annuelle. Cette cinquième note de synthèse de « l'Observatoire national des formations à la prévention » porte sur l'année 2016. Elle vise à mettre en œuvre des actions concrètes, en partenariat avec des organismes de formation et des organismes de prévention. L'objectif est de toujours mieux prendre en compte les besoins et spécificités des entreprises artisanales du BTP.

Méthodologie et sources :

L'Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et Sécurité au Travail (IRIS-ST) analyse depuis 2011 les formations à la prévention réalisées par les entreprises artisanales du BTP en partenariat avec la CAPEB, la CNATP et l'OPPBTBTP. L'objectif de cette étude est simple, il s'agit d'avoir une meilleure connaissance des formations sécurité suivies par les professionnels pour pouvoir dégager des axes d'actions.

Pour réaliser cette étude, l'Institut utilise les données disponibles en s'appuyant notamment sur les fichiers du FAFCEA pour les chefs d'entreprise et les conjoints non-salariés et ceux de CONSTRUCTYS pour les salariés. Ils regroupent l'ensemble des stages ayant fait l'objet d'une prise en charge par ces organismes. Le périmètre d'analyse porte sur les actifs des entreprises artisanales de moins de 20 salariés et les artisans travaillant seuls.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (n) lequel dénombre :

- 386 458 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n'en déclarant pas (Acosse)

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2016 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

A propos d'IRIS-ST

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail) créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l'artisanat du bâtiment. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l'IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou encore mener des études ciblées sont autant d'actions réalisées par IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L'IRIS-ST s'attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

A propos de l'OPPBTBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du BTP réalise l'accompagnement de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail. Depuis 1947, les missions de l'OPPBTBTP ont évolué pour s'adapter aux besoins des entreprises et se traduisent aujourd'hui autour de 3 axes : le conseil, la sensibilisation et la formation.

Pour en savoir plus : www.preventionbtp.fr

A propos de la CNATP

La Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage. On compte 63710 entreprises artisanales de Travaux publics et de Paysage (moins de 20 salariés), soit 96 % du total, réparti comme suit :

- 35260 entreprises de Travaux publics sont artisanales, soit 94 % du secteur,
- 28450 entreprises sont Paysagistes sont artisanales, soit 98 % du secteur.

Les effectifs salariés des entreprises artisanales de Travaux publics et du Paysage sont de 97300. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Hopscotch : Marylou pernaut - Tél : 01 55 78 23 87- mpernaut@hopsctoch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour IRIS-ST

Responsable de l'IRIS-ST : Mélanie BAUMEA - Tél : 01.53.60.51.41 m.baumea@iris-st.org

Chargée de prévention de l'IRIS-ST : Clémence RIGAudeau - Tél : 01.53.60.51.40 c.rigaudeau@iris-st.org

Pour l'OPPBTP

OPPBTP : Solange Delpéch - 01 46 09 26 76 - solange.delpéch@oppbtp.fr

Stéphanie Bignon-Bienvenu - 01 46 09 26 54 - stephanie.bignon.bienvenue@oppbtp.fr

CLC Communications : Tél : 01 42 93 04 04 - Jessica Djaba - j.djaba@clccom.com

Christelle Grelou - c.grelou@clccom.com

Pour la CNATP

Secrétaire Général de la CNATP : Pierre Boutaud - Tél : 01.53.60.51.75 et 06.34.99.20.01 - p.boutaud@cnatp.org